

- SARL THERMI-FLUIDES, domicilié 31 C rue du Four – 01350 CULOZ, bureau d'études techniques fluides,

Ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant global, comprenant la mission de base, les missions OPC, SSI et TDC, de 169 940,00 € HT soit 203 928,00 € TTC, étant précisé que le montant de la mission de base s'élève à 143 640,00 € HT soit 172 368,00 € TTC ; le montant de la mission OPC s'élève à 18 000,00 € HT soit 21 600,00 € TTC ; le montant de la mission SSI s'élève à 3 500,00 € HT soit 4 200,00 € TTC et le montant de la mission TDS s'élève à 4 800,00 € HT soit 5 760,00 € TTC.

Article 2 : De signer le marché avec le groupement composé des entreprises suivantes :

- YEG ARCHITECTURE mandataire du groupement solidaire domicilié 269 chemin du Servage – 38330 Saint-Ismier, architecte ;
- SAS Alain PANGAUD, domicilié 40 route de la Chapelle, la Féclaz – 73230 Les Déserts, économie de la construction ;
- SAS STEBAT, domicilié 67 chemin de la Charrette – 73200 ALBERTVILLE, bureau d'études techniques des structures en bâtiment et génie civil, maîtrise d'œuvre de travaux du bâtiment ;
- SAS SAFEGE, domicilié Savoie Technolac 48 avenue du Lac du Bourget – BP 318 – 73377 Le Bourget du Lac Cédex, bureau d'études techniques VRD / Déchets et OPC ;
- SARL (EI) LE SENS DU PAYSAGE, domicilié 9 rue Sir Alfred Garrod – 73100 Aix-les-Bains, paysagiste ;
- SARL THERMI-FLUIDES, domicilié 31 C rue du Four – 01350 CULOZ, bureau d'études techniques fluides, pour les montants susvisés.

Article 3 : D'annuler et remplacer la décision du Président n°DP 191_24 par la présente décision.

Article 4 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Communauté de communes et un extrait en sera publié sur le site internet de la 2CCAM.

Fait à Cluses le 27/12/2024

Le Président,

Jean Philippe MAS

« Certifié exécutoire »

Télétransmis le : 30 DEC. 2024

Publié sur le site internet de la 2CCAM le : 31 DEC. 2024

Le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes

Cluses Arve et montagnes, Arnaud DEBRUYNE

DP 204_24 Attribution du marché de « Maîtrise d'œuvre pour l'extension et la réhabilitation de la déchèterie de Thyez », n° SPA 202424, annule et remplace la DP 191_24

